

MAISON EXTÉRIEUR

MAISON INTÉRIEUR

# Xyladecor Primer Clear

Auparavant

**Xylamon®**

## 1. DÉFINITION

Primer incolore à base de résines alkydes. Protège le bois préventivement contre les moisissures, la pourriture et les vers du bois. Pénètre en profondeur dans le bois.

### Domaine d'application

Protège la menuiserie extérieure stable (châssis, portes, portes de garage) contre les intempéries.

Primer idéal sous les finitions **Xyladecor Portes et Châssis** et **Xyladecor Portes et Châssis UV Plus**.

Egalement applicable sur des châssis à l'intérieur.

### Teintes

Incolore.

### Emballages

0,75l, 2,5l et 5l

## 2. SUPPORTS / SYSTÈMES

### Bois neuf

Ponçage fin, dépoussiérage et dégraissage.

Appliquer 1 couche de **Xyladecor Primer Clear**.

Appliquer 2 couches de **Xyladecor Portes & Châssis** ou **Xyladecor Portes & Châssis UV-Plus**.

### Bois lasuré

Poncer, dépoussiérer et dégraisser.

Appliquer 2 couches de **Xyladecor Portes & Châssis** ou **Xyladecor Portes & Châssis UV-Plus**.

### Bois lasuré en mauvais état, bois verni ou peint

Éliminer toutes les anciennes couches jusqu'au bois nu.

Traiter comme un bois neuf.

### 3. MISE EN ŒUVRE

Bien mélanger le contenu de l'emballage.  
Appliquer à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau. Prêt à l'emploi.  
Nettoyage du matériel au white spirit.

#### Rendement

10 - 15 m<sup>2</sup>/litre/couche, en fonction de la porosité du bois.

#### Séchage

A 20°C et 60% H.R.:

Hors poussière: 1 h.

Recouvrable : 16 h.

#### Densité

Ca. 0,91 kg/l.

#### Aspect

Mat.

Na het aanbrengen van drie lagen en afhankelijk van de porositeit van het hout komt er een lichte zijdeglans te voorschijn.

### 4. SÉCURITÉ

#### Sécurité

Prévoir une ventilation suffisante pendant application et séchage du produit. Eviter la présence d'un feu ouvert ou de toute source d'étincelle.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

#### Substances actives

Propiconazole : 7,6 g/l.

Permethrine : 0,4 g/l.

#### Autorisation de vente

Autorisation de vente du Ministère de la Santé: 3590 B.

La présente notice, datée août 2010, annule et remplace toute édition antérieure. Les renseignements techniques basés sur notre connaissance et notre expérience sont donnés à titre indicatif. Ils ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Veuillez vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

Pour de plus amples renseignements: tél. +32 (0)800.32.000.

En cas d'intoxication, contactez immédiatement le Centre Anti-Poison au numéro +32 (0)70.245.245.

Akzo Nobel Paints Belgium nv/sa, Gustave Levisstraat 2, B-1800 Vilvoorde, Tel. +32 (0)2.254.22.11

[www.xyladecor.be](http://www.xyladecor.be)



**AkzoNobel**